



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Baromètre industriel de l'État

NOUVELLE-AQUITAINE - Mars 2025

Le **Baromètre industriel de l'État** permet de mesurer directement l'évolution de la réindustrialisation en France. **Les services déconcentrés de l'État sont mobilisés pour le suivi de cet indicateur, coordonné et élaboré par la Direction générale des Entreprises (DGE)** au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. L'écosystème local participe également activement au suivi de cet indicateur, et notamment les sous-préfets référents France 2030, les chambres consulaires et les agences régionales de développement.

Les résultats du Baromètre témoignaient d'une réindustrialisation forte en 2022 et en 2023 avec respectivement 176 et 189 ouvertures nettes en tenant compte des extensions et réductions significatives. A l'échelle nationale, **en 2024, on observe une hausse modérée des ouvertures et extensions de sites industriels, avec 89 ouvertures nettes.**

**La décélération amorcée depuis le premier semestre ne remet pas en question la réindustrialisation de la France, elle ralentit mais poursuit la trajectoire anticipée dans les prévisions de l'État.** Cette dynamique reste positive grâce notamment aux extensions d'usines.

RETROUVER LES RÉSULTATS NATIONAUX : [202503-barometre-industriel-etat.pdf](#)

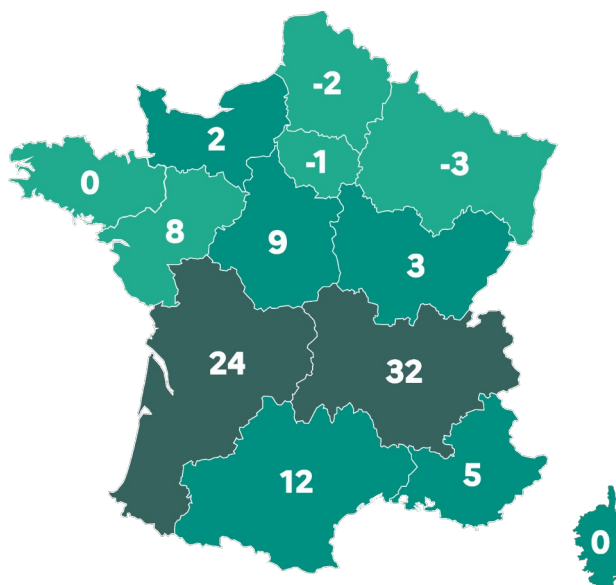
**Cette relève, confirme de fortes disparités sectorielles et territoriales.** Les dynamiques diffèrent d'une région à l'autre, voire d'un département à l'autre, notamment dans les territoires où le tissu industriel est historiquement constitué autour de filières aujourd'hui confrontées à des transformations majeures et particulièrement impactées par les crises successives. A ce titre, ce baromètre se révèle être un outil essentiel pour saisir les réalités du terrain et adapter les politiques publiques en faveur de la réindustrialisation.

**Avec 24 ouvertures nettes d'usines la Nouvelle-Aquitaine est la deuxième région qui ouvre le plus de sites industriels en 2024, dans la continuité de 2022 et 2023.** En effet, 36 sites industriels ont ouvert ou connu une extension significative, tandis que 12 sites industriels ont fermé ou réduit significativement leur appareil de production.

**Les secteurs de l'industrie verte, de la chimie, de la santé et de la mécanique sont particulièrement représentés parmi les ouvertures et extensions. À titre d'exemples :**

- **Ouverture d'un nouvel atelier à Aytré (17) après Périgny et La Rochelle, pour la start-up Elixir Aircraft** qui y fabrique le fuselage et les gouvernes de vol de son avion biplace bas carbone en matériaux composites. A terme, ce nouveau site de production et d'assemblage va générer 400 nouveaux emplois pour un objectif de production de 400 biplaces par an.
- **Ouverture d'un site supplémentaire pour la société Aquitaine Electronique (groupe Gérard Perrier industrie) sur une ancienne friche industrielle de Serres-Castets (64).** Le nouveau bâtiment, qui comprend des activités de conception et de fabrication, permet à l'équipementier du secteur aéronautique et de défense de renforcer ses capacités de production en équipements électroniques embarqués, bancs de test, outillages et harnais électriques.
- **Extension de l'usine Ryam de Tartas (40), spécialisée dans la fabrication de pâtes de cellulose à partir de bois.** Ce site a souhaité créer une bioraffinerie qui produit le premier bioéthanol cellulosique français de seconde génération à partir du pin des Landes. Le produit servira de carburant notamment à l'automobile et à l'aviation.
- **Ouverture d'une nouvelle unité pour la production de résines biosourcées chez Dérivés Résiniques et Terpéniques (DRT, groupe Firmenich) à Vielle-Saint-Girons (40),** dont les débouchés sont variés dans les secteurs de la pharmacie, de la cosmétologie, et possiblement dans le secteur des herbicides. Cette nouvelle unité représente une solution d'extension pour les autres lignes de production du site historique qui arrivaient à saturation.
- **Ouverture de l'usine HDF Energy d'Hydrogène de France à Blanquefort (33), pour la production de piles à combustible à hydrogène de forte puissance.** Cet investissement de 20 m€ se déploie sur 7000 m<sup>2</sup> et emploiera à terme 500 personnes. Les marchés de la production d'électricité pour les réseaux (centrales électriques à hydrogène) et de la mobilité lourde (ferroviaire et maritime) sont visés.

## Cartographie régionale des ouvertures nettes en 2024



## Méthodologie

L'indicateur vise à mesurer le **nombre net d'ouvertures de sites industriels\***, c'est-à-dire le nombre total d'ouvertures de sites industriels auquel on soustrait le nombre de fermetures. **Il inclut les augmentations et réductions significatives d'activités industrielles** sur un site existant, lorsque l'impact de celles-ci pour le territoire est de fait assimilable à l'ouverture ou la fermeture d'un nouveau site.

La définition de l'industrie retenue pour cet indicateur exclut les activités connexes (déchetterie, logistique) ou l'artisanat. Plus précisément, **l'industrie est ici comprise comme l'ensemble des activités économiques qui combinent des facteurs de production** (installations, approvisionnements, travail, savoir) pour produire des biens matériels, par la transformation de matières premières et l'exploitation des sources d'énergie, destinés au marché.

La comptabilisation est **basée sur l'effectivité** : cela correspond à la **date de la première production**, dès lors que le premier produit sort de l'usine.

Le recensement opéré par l'indicateur s'intéresse aux unités industrielles sans tenir compte de la valeur ajoutée du site concerné. Ainsi, une « gigafactory » ou la première industrialisation d'une start-up compteront comme une même unité industrielle.

\*Établissement de plus de 20 salariés.

**Les données présentées doivent être lues comme des données provisoires et pouvant être actualisées lors de la prochaine relève, un certain nombre de projets d'ouverture pouvant être détectés a posteriori.**

### Contacts presse :

Direction générale des Entreprises

01 44 97 04 49

presse.dge@finances.gouv.fr

Bureau de la communication interministérielle

05 56 90 60 18

pref-communication@gironde.gouv.fr